

# Professeur-e de tennis avec brevet fédéral

## Un diplôme qui attire de plus en plus de jeunes professeurs

En Suisse, 126 professeurs de tennis, surtout des jeunes, sont titulaires d'un brevet fédéral. Huitante-deux d'entre eux sont membres de la SPTA (Swiss Professional Tennis Association). En collaboration avec l'association sportartenlehrer.ch, Swiss Tennis et la SPTA font tout leur possible pour protéger les professeurs correctement sur le plan professionnel.

TEXTE: THOMAS MEIERHOFER. PHOTO: ZVG

Jusqu'en 2000, Swiss Tennis et la SPTA pouvaient lutter contre les professeurs insuffisamment formés en établissant des règlements propres à l'association ou en prenant des mesures, même juridiques. Cette méthode, qui permettait de protéger le métier de professeur de tennis, est toujours en vigueur dans la plupart des pays voisins, qui y ont systématiquement recours. En Suisse, par contre, elle a été brusquement abandonnée au terme d'une procédure préliminaire de la Commission de la concurrence (COMCO), qui a mis en avant le droit de la concurrence.

### A chacun de faire preuve de responsabilité

Swiss Tennis, l'organisation nationale responsable depuis 2005 de la formation et de la formation continue des professeurs de tennis, et la SPTA, l'organisation professionnelle des professeurs de tennis et des entraîneurs A, B et C les mieux formés, n'ont désormais plus d'autre choix que de faire appel à la responsabilité des organisations impliquées. Cet appel s'adresse en particulier aux clubs et aux centres de tennis qui engagent des professeurs. La SPTA a également renforcé sa communication en soulignant à quel point il est important que les enseignants soient bien formés. Malheureusement, il semblerait que, malgré ce message, de nombreux organes ne se montrent pas ou pas suffisamment responsables. Généralement, ce sont les débutants motivés, ou, pire encore, les jeunes désireux d'apprendre, qui en font les frais. Un fait difficilement concevable, vu que

la libre concurrence est censée avantager les consommateurs.

### Un titre reconnu par l'Etat

Le projet lancé il y a environ dix ans par trois associations sportives suisses, qui visaient chacune à mettre en place un titre étatique délivré aux personnes qui avaient suivi leurs formations supérieures pour le sport populaire, a beaucoup évolué ces dernières années. Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et grâce à son soutien financier, 17 fédérations sportives et associations professionnelles dans le domaine du sport sont actuellement membres de l'association sportartenlehrer.ch. Récemment, Swiss Cycling (professeurs de VTT avec brevet fédéral) et Swiss Triathlon l'ont rejointe, et ce ne sera certai-

et les clients puissent partir du principe que les professeurs ont atteint un certain niveau de formation, reconnu par l'Etat. Le diplôme décerné à l'issue d'une formation professionnelle supérieure doit aussi aider les personnes qui l'ont obtenu à bénéficier d'une base solide. Un avantage dont profitent aussi les clubs et les centres concernés, qui peuvent miser sur des solutions continues en ce qui concerne la formation et la relève.

### Un examen professionnel fédéral supérieur pour les directeurs des écoles sportives

A l'instar du brevet fédéral, un examen professionnel fédéral supérieur (EPS) sera certainement proposé aux directeurs expérimentés d'écoles de tennis à partir de l'automne 2019 (remise des diplômes en novembre 2020). Des

informations sont disponibles à l'adresse suivante: [sportartenlehrer.ch/fr](http://sportartenlehrer.ch/fr).

### Inscription, informations et dates des cours

Des informations détaillées concernant l'admission aux formations de professeur de tennis avec brevet fédéral et d'entraîneur C, B et A de

Swiss Tennis sont disponibles sous l'onglet Formation de Swiss Tennis (et dans le plan de cours qui sera publié dans le courant de l'année), à l'adresse [www.swisstennis.ch/fr](http://www.swisstennis.ch/fr).

Les 82 professeurs de tennis avec brevet fédéral membres de l'ASPT, l'association professionnelle des professeurs les mieux formés, sont présentés à l'adresse suivante (en allemand): [spta.ch/verband/sportartenlehrer](http://spta.ch/verband/sportartenlehrer) ●



**Siège de la Swiss Professional Tennis Association (SPTA)**

c.p. 324, CH-6391 Engelberg  
Tél. 041 639 53 47, Fax 041 639 53 44  
E-Mail: [meierhofer@spta.ch](mailto:meierhofer@spta.ch)



nement pas les derniers. De plus en plus d'associations sportives sont confrontées au problème du manque de protection professionnelle des enseignants dans leur discipline. L'objectif de cette coopération est de faire du brevet fédéral un diplôme ordinaire délivré aux personnes ayant passé la formation supérieure proposée par leur association. Sur le long terme, l'idée est que les consommateurs